

VILLE
DE

CUSTINES



54670

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

AVIS

AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Le service du Cadastre va entreprendre des travaux de mise à jour du plan cadastral de la Commune (lever des constructions nouvelles et agrandissements).

Ces derniers se dérouleront entre :

Le 20 mai et le 30 septembre 2019.

À cet effet, Madame Saadatou RIBES, géomètre à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), accompagnée d'une aide, toutes deux dûment accréditées (arrêté préfectoral du 11 janvier 2019), peuvent être amenées à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur la commune de Custines.

Les agents seront porteurs d'une carte professionnelle pour justifier de leur identité et pourront fournir tout renseignement utile de leur intervention sur le terrain.

Pour information, l'arrêté préfectoral sera affiché en mairie.

Fait à CUSTINES, le 03 mai 2019

Madame le Maire
Renée HENRY

